

ANNEXE 2

Étude de potentiel archéologique

**PROJET ÉOLIEN DE SAINT-ULRIC
GASPÉSIE**

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Étude préparée par :

Jean-Yves Pintal, M. Sc.
Archéologue consultant
218, rue des Franciscains
Québec (Québec) G1R 1J1
Tél. : 418 649 9802
Télec. : 418 649 9638

Québec, décembre 2005

RÉSUMÉ

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par la firme SNC-Lavalin inc. afin d'évaluer les impacts éventuels pouvant découler de l'aménagement d'un parc éolien dans le secteur de Saint-Ulric en Gaspésie. Cette étude s'intéresse aux possibilités que ce projet puisse avoir des répercussions sur le potentiel archéologique relatif à une occupation amérindienne, européenne et euroquébécoise de ce territoire.

Le secteur à l'étude correspond au domaine d'implantation des éoliennes. L'étude de potentiel a pris en considération diverses données : rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui concernent la zone à l'étude.

Ces recherches et les analyses qui ont suivi ont permis de déterminer que plusieurs zones du secteur à l'étude présentent un potentiel archéologique. Advenant que des travaux aient lieu à l'intérieur de ces zones, il est recommandé d'y procéder à un inventaire archéologique avant toute intervention.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES FIGURES.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	v
ÉQUIPE DE RÉALISATION	vi
INTRODUCTION	1
1.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES	3
1.1 L'occupation amérindienne	3
1.1.1 L'acquisition des connaissances.....	3
1.1.2 L'analyse des données	3
1.1.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne	4
1.2 L'occupation euroquébécoise	7
1.2.1 L'acquisition des connaissances.....	8
1.2.2 L'analyse des données	8
1.2.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et québécoise	9
2.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE	10
2.1 Le paysage actuel	10
2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales	13
3.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE	16
3.1 La chronologie de l'occupation amérindienne.....	16
3.1.1 Le Paléoindien (12 500 à 8000 ans AA).....	16
Le Paléoindien ancien (12 500 à 9500 ans AA).....	17
Le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA)	18
3.1.2 L'Archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA).....	18
L'Archaïque ancien (9 500 à 8 000 ans AA)	19
L'archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA).....	20
L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA).....	21
3.1.3 Le Sylvicole ou post-Archaïque (3000 ans AA à environ 1534 ans AD).....	21
3.1.4 La période historique	23
3.2 La chronologie de l'occupation européenne et eurocanadienne au	

Bas-Saint-Laurent et sur la côte nord de la Gaspésie.....	25
4.0 LE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE.....	28
4.1 Les travaux archéologiques effectués antérieurement et les sites connus à proximité.....	28
4.2 Les caractéristiques des zones d'accueil régionales.....	28
4.2.1 Caractéristiques des sites connus dans l'unité de paysage régional Rimouski.....	28
4.3 La détermination des zones de potentiel archéologique.....	31
4.3.1 Le potentiel archéologique du secteur à l'étude.....	31
CONCLUSION.....	34
OUVRAGES CITÉS.....	35

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation du secteur à l'étude (SNC-Lavalin inc. 2005).....	2
Figure 2	L'unités de paysage à l'étude Rimouski (64)	5
Figure 3	Localisation générale du domaine d'implantation d'éoliennes de Saint-Ulric dans le district écologique 64 L001, unité de paysage Rimouski (64).....	6
Figure 4	Dépôts meubles composant la zone à l'étude (SNC-Lavalin inc. 2005)	11
Figure 5	Les étapes de la déglaciation dans l'Est du Canada (Héty 1999 : 45).....	14
Figure 6	Populations autochtones du Bas-Saint-Laurent au XVIe siècle (Vincent et Bouchard 1989 : 104)	24
Figure 7	Localisation des zones de potentiel archéologique	33

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Identité culturelle des sites archéologiques connus dans l'unité de paysage Rimouski	29
-----------	---	----

ÉQUIPE DE RÉALISATION

SNC-Lavalin inc.

Robert Demers Chargé de projet

Marie-Hélène Michaud Biologiste

Consultants

Jean-Yves Pintal Chargé de projet, recherche et rédaction

Laura-Lee Bolger Cartographe

Stéphanie Simard Recherche

INTRODUCTION

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par la firme SNC-Lavalin inc. afin d'évaluer les impacts susceptibles d'intervenir advenant la construction d'un parc d'éoliennes dans le secteur de Saint-Ulric en Gaspésie (figure 1).

La zone d'étude archéologique correspond à ce secteur. Toutefois, afin de caractériser le potentiel archéologique de ce secteur, il a été tenu compte des caractéristiques environnementales relatives à la localisation des sites archéologiques connus dans les unités de paysage régional concernées. Il sera parfois fait mention de ces unités de paysage à titre de régions à l'étude.

L'étude de potentiel prend en considération les divers rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui portent sur la zone à l'étude. Ces études permettent de constater l'importance historique de cette région et que celle-ci présente un certain potentiel archéologique.

Dans un premier temps, cette étude établit la méthode utilisée pour l'étude de potentiel. Le paysage actuel et les principales phases de la mise en place de ce paysage sont ensuite décrits. Les chapitres suivants synthétisent les données sur l'occupation humaine de la région et s'attardent à la présentation du potentiel archéologique de la zone à l'étude. Finalement, la conclusion passe en revue les principaux points pertinents de cette étude. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique susceptible d'être affecté par ce projet d'implantation d'éoliennes.

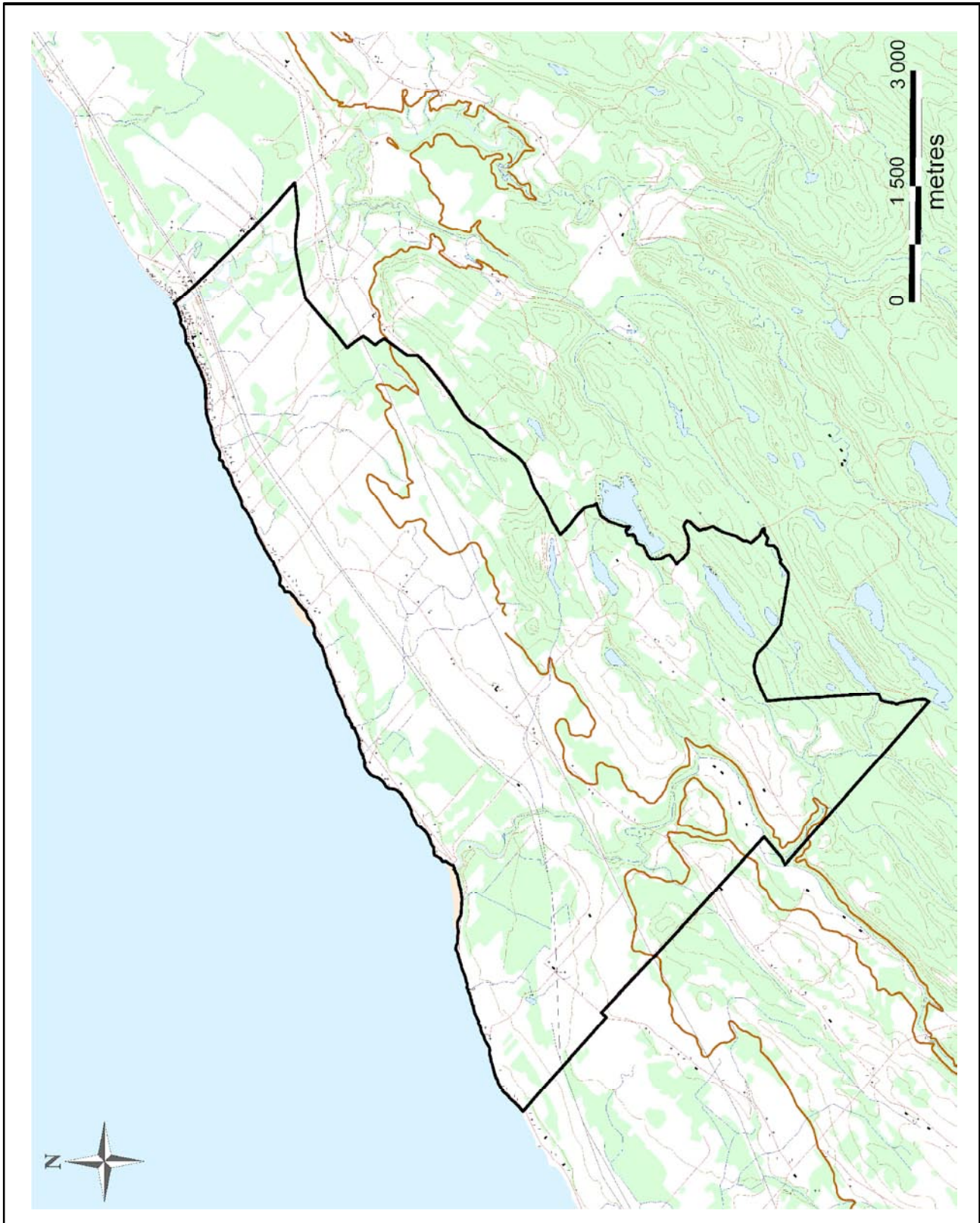


Figure 1 Localisation du territoire à l'étude, en noir (en brun courbe de niveau de 80 m)

1.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES

Cette étude de potentiel archéologique couvre autant l'occupation amérindienne qu'européenne ou québécoise. Par conséquent des méthodes distinctes, mais parfois complémentaires, seront utilisées. En effet, comme mentionné au point précédent, aucun paramètre spécifique ne permet de supposer la présence d'un site préhistorique à un endroit précis alors que, dans le cas des occupations historiques, divers documents localisent, parfois assez précisément, les établissements de cette période. Chacun de ces volets est accompagné d'un bref historique des principales phases de la présence humaine dans la région.

1.1 L'occupation amérindienne

1.1.1 L'acquisition des connaissances

L'étude de potentiel archéologique de l'occupation amérindienne, historique et préhistorique, prendra en considération les données relatives à la présence connue de sites archéologiques dans la région du projet à l'étude, de même que la nature connue du patrimoine historique autochtone. Ces données seront obtenues en consultant des sources telles que l'Inventaire des sites archéologiques du Québec; le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec; le répertoire québécois des études de potentiel archéologique; ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région.

1.1.2 L'analyse des données

La méthode du découpage écologique du Québec méridional sera utilisée pour procéder à l'analyse des données obtenues concernant l'occupation humaine amérindienne historique et préhistorique et pour établir des corrélations entre les lieux occupés par les Amérindiens et divers paramètres biophysiques qui qualifient le milieu physique de la zone d'étude. Cette méthode permet de définir selon des termes communs les unités de paysage occupées par des sites archéologiques et celles qui n'ont pas d'occupations humaines actuellement connues. Les critères pour déterminer les zones de potentiel archéologique relèveront donc de données réelles et vérifiables.

Le découpage écologique repose en effet sur les variables les plus stables et les plus permanentes du paysage. Ces variables correspondent à la géologie, au relief, à l'altitude, à la nature et à l'épaisseur des dépôts de surface, ainsi qu'à l'hydrographie (Ducruc 1983, Robitaille et Saucier 1998). Cela dit, un des buts recherchés par l'archéologie consiste à identifier la plus grande variabilité possible de sites, et cette variabilité s'exprime parfois par l'usage des milieux les plus diversifiés. En ce sens, la cartographie écologique comporte suffisamment de détails pour composer avec cette exigence.

Par ailleurs, les données de l'environnement doivent également être intégrées dans l'approche en utilisant les cartes géologiques, géomorphologiques, écologiques et la documentation disponible. Ces données doivent être considérées dans leur aspect actuel et passé afin de tenir compte de la transformation du milieu depuis la déglaciation, particulièrement au niveau des anciennes formes et composantes du paysage.

Les unités de paysage régional constituent un premier morcellement de la province basé sur les facteurs permanents du milieu. Ces unités se caractérisent par leur uniformité, c'est dire « que le paysage observé en un point donné se répète dans les autres portions de l'unité de paysage » (Robitaille et Saucier 1998 : 2). Ce sont ces unités qui sont retenues afin de colliger les données environnementales relatives à l'emplacement des sites archéologiques. Dans le cas du secteur à l'étude, il s'inscrit dans l'unité de paysage Rimouski (64, figure 2).

Chacune de ces unités de paysage régional se compose d'un arrangement spécifique de districts écologiques. Le district écologique est relativement homogène. En raison d'une superficie plus réduite que l'unité de paysage, cette subdivision sert de base à l'évaluation du potentiel archéologique local.

1.1.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne

L'unité de paysage régional est retenue comme territoire de base à partir duquel est prélevée la base de données utilisée afin d'évaluer le potentiel archéologique de la zone à l'étude. Ce dernier reposera donc sur des critères de localisation de sites qui occupent un environnement similaire à celui à l'étude. Le district écologique, qui correspond à une subdivision de l'unité de paysage régional, est retenu comme une aire naturelle qui sert de base à l'évaluation du potentiel (figures 3).

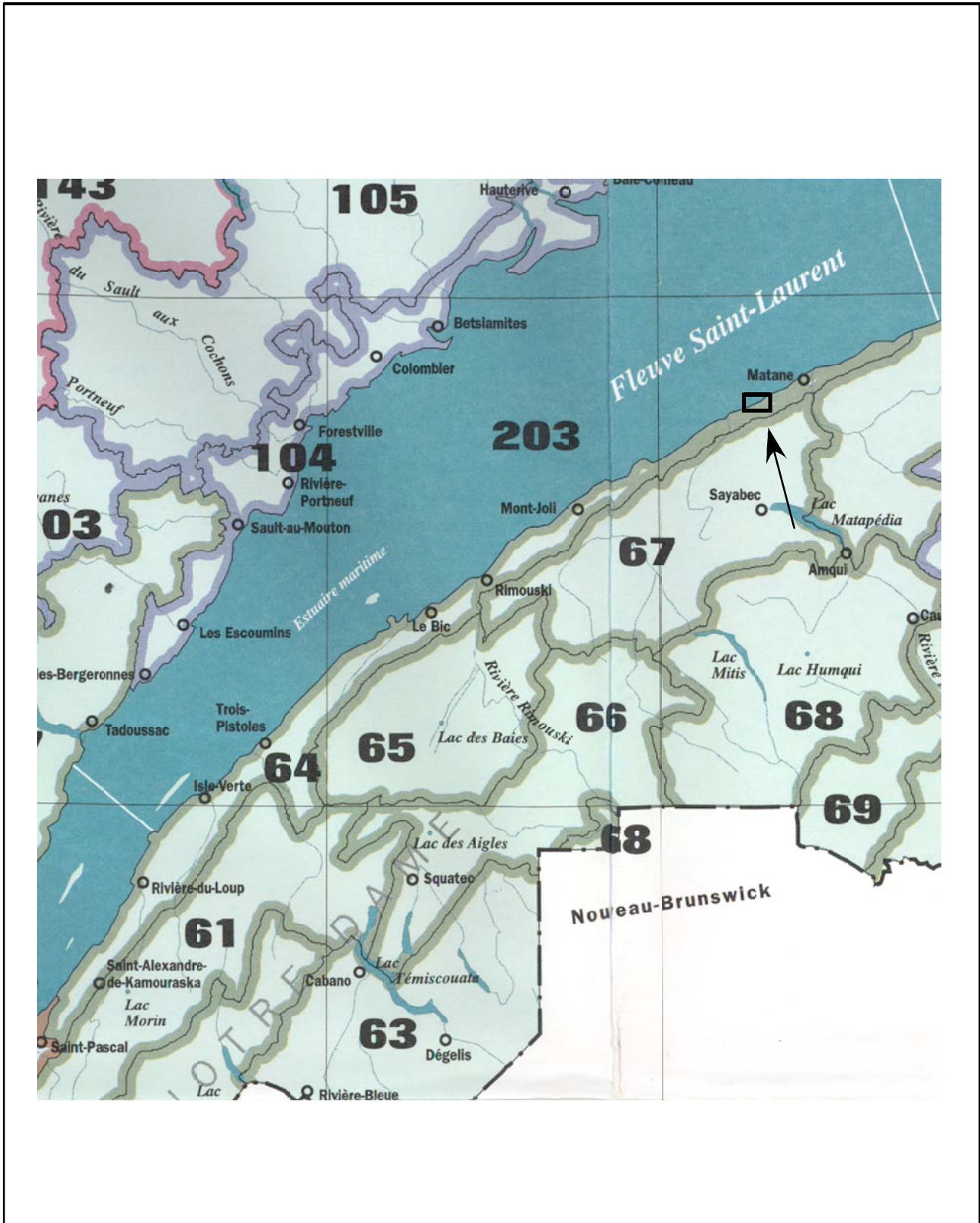


Figure 2 L'unité de paysage à l'étude Rimouski (64, Robitaille et Saucier 1998)



Figure 3 Localisation générale du domaine d'implantation d'éoliennes de Saint-Ulric dans le district écologique 64 L001, unité de paysage Rimouski (64) 6

Comme on retrouve une certaine variabilité environnementale à l'intérieur des districts, le potentiel archéologique de ces derniers sera pondéré, sur une base corrélative, en fonction des paramètres biophysiques établis comme présentant ou ne présentant pas de potentiel archéologique.

Les éléments suivants seront retenus afin de caractériser chacun des sites connus à l'intérieur des unités de paysage régional : code Borden; municipalité; feuillet cartographique; latitude; longitude; altitude; localisation géographique; bassin hydrographique; identité culturelle; fonction; district écologique; distance fleuve; distance eau; type de sol.

Par ailleurs, lorsque vient le temps d'évaluer le potentiel archéologique d'une région, il importe d'y considérer l'état d'avancement de la recherche. Il est possible que certains types de milieu aient été négligés au cours des ans par les archéologues pour diverses raisons pratiques ou théoriques. Dans ces cas, il importe de s'assurer que toute la variabilité écologique d'une région a été inventoriée avant de statuer sur le potentiel archéologique de ces milieux. À cette fin, diverses zones de potentiel archéologique qui pourraient ne pas correspondre à des critères de potentiel préalablement établis, pourraient aussi être sélectionnées aux fins de vérification et pour améliorer itérativement la grille de critères.

La détermination du potentiel d'occupation amérindienne à l'époque historique tient également compte de l'approche décrite auparavant. Toutefois, comme les modes de vie traditionnels des autochtones ont été modifiés par la présence européenne ou québécoise, il importe également de tenir compte, pour cette période, des données de sources historiques, récits des voyageurs, cartes anciennes, etc. À ce moment-là, l'évaluation du potentiel d'occupation amérindienne historique se rapproche de la méthode utilisée afin d'évaluer le potentiel d'occupation européenne ou québécoise.

1.2 L'occupation euroquébécoise

La méthode se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans historiques. L'étude vise d'abord à identifier les ensembles archéologiques connus et potentiels pouvant être présents sur le territoire étudié, puis à les évaluer en termes d'importance historique et de qualité de conservation. Des recommandations sont émises afin de planifier ou non une intervention archéologique avant les travaux d'excavation. À cet effet, les trois étapes suivantes sont considérées :

1.2.1 L'acquisition des connaissances

Cette première étape de travail concerne l'acquisition des connaissances du secteur étudié. Elle comprend la cueillette des informations relatives au patrimoine en général, dans le but d'avoir une bonne compréhension du secteur étudié et ainsi définir les caractéristiques propres du territoire. Les principales sources documentaires utilisées pour l'acquisition des données et l'analyse sont les monographies, les études spécialisées en histoire et en patrimoine, l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ); le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ); le répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA), les études spécialisées en archéologie, les cartes anciennes, les atlas, les plans d'assurances et d'arpentage, les photographies aériennes et l'iconographie ancienne. Les sites archéologiques connus seront pris en considération, de même que les principales perturbations du sous-sol.

1.2.2 L'analyse des données

L'examen et l'analyse des cartes anciennes constituent une étape importante dans le processus de l'étude. Tous les éléments qui constituent le patrimoine bâti et qui apparaissent sur les cartes doivent être pris en considération. Les éléments semblables, mais chronologiquement distincts, qui se répètent d'une carte ancienne à une autre représentent des secteurs de l'évolution de l'occupation polyphasée de la zone d'étude. Ces secteurs qui ont été occupés au fil des ans sont souvent considérés comme des secteurs de potentiel archéologique historique fort et l'occupation historique peut parfois traverser plusieurs siècles. Les bâtiments isolés et les secteurs de regroupement de bâtiments autorisent aussi l'identification des zones de potentiel. Les secteurs de regroupement permettent en plus de constater l'évolution d'un secteur et les répercussions qu'ont eues les aménagements récents sur les plus anciens établissements.

Les éléments contenus dans les plans historiques sont analysés et évalués. Le potentiel archéologique correspond à la forte probabilité que des vestiges ou sols archéologiques soient encore en place. Les zones à potentiel peuvent aller au-delà des limites des éléments bâtis, car ils doivent prendre en considération l'espace entourant ces éléments, soit par exemple des jardins, des cours, des latrines, des bâtiments secondaires, des niveaux d'occupation, des dépôts d'artefacts, etc.

1.2.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et québécoise

Comme de nombreuses études patrimoniales ont déjà été effectuées dans les régions à l'étude, la détermination du potentiel archéologique historique consistera surtout à cartographier et à décrire les éléments déjà identifiés, s'il y a lieu, dans la zone à l'étude.

2.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

Il ne s'agit pas ici de décrire exhaustivement le milieu environnemental de la zone à l'étude, mais bien de s'en tenir aux paramètres susceptibles d'avoir agi sur la fréquentation humaine.

2.1 Le paysage actuel

En ce qui concerne le socle rocheux, toute la zone à l'étude s'inscrit à l'intérieur du domaine géologique des Appalaches. L'assise, d'origine cambrienne et dévonienne, date de 525 à 448 millions d'années. Cette assise se compose principalement de grès, parfois quartzitique, de chert et de calcaire (Tremblay et Bourque 1991). Il est actuellement connu que ces formations sont susceptibles de livrer des matériaux lithiques utilisés par les Amérindiens dans le but de confectionner leurs outils en pierre. En effet, certaines des formations des Appalaches, comme celle de Des Landes, qui s'étend de Saint-Anne-des-Monts jusqu'au parc Forillon, mais plus particulièrement le mélange de Cap-Chat, de Métis-sur-Mer à la Martre, ont été exploitées à l'époque préhistorique (Burke 2002, Marquis 1994, Chalifoux 1999).

La zone à l'étude se superpose à un ensemble géomorphologique, la plaine côtière du Saint-Laurent. Ce secteur se compose principalement de plages soulevées et de petites collines. Il occupe une bande côtière large de quelques kilomètres et les argiles fines d'origine marine y prédominent. Ces dernières ont été successivement recouvertes, à la suite du retrait de la mer, de sables et de graviers fluvio-marins et littoraux (figure 4). Bien que les dépôts marins y abondent, on note aussi la présence de vastes tourbières et des dépôts de colluvion dans la région des collines.

Les dépôts marins font également foi du retrait graduel de la mer puisqu'ils sont souvent formés en paléoterrasses, dont certaines culminent jusqu'à 160 m au-dessus du niveau moyen actuel de la mer (NMM). Les sols se sont graduellement développés en podzol dans les collines, là où la forêt coniférienne a préséance, où en brunisol, près du fleuve où se concentrent les feuillus.

Bien que l'agriculture soit maintenant omniprésente dans la région, il est fort peu probable que les Amérindiens aient pu en faire autant compte tenu du climat local et du type d'agriculture qu'ils pratiquaient. D'ailleurs, aucune mention historique ne témoigne d'une telle activité dans la région. Cela dit, la plupart des paléoterrasses et replats de la région

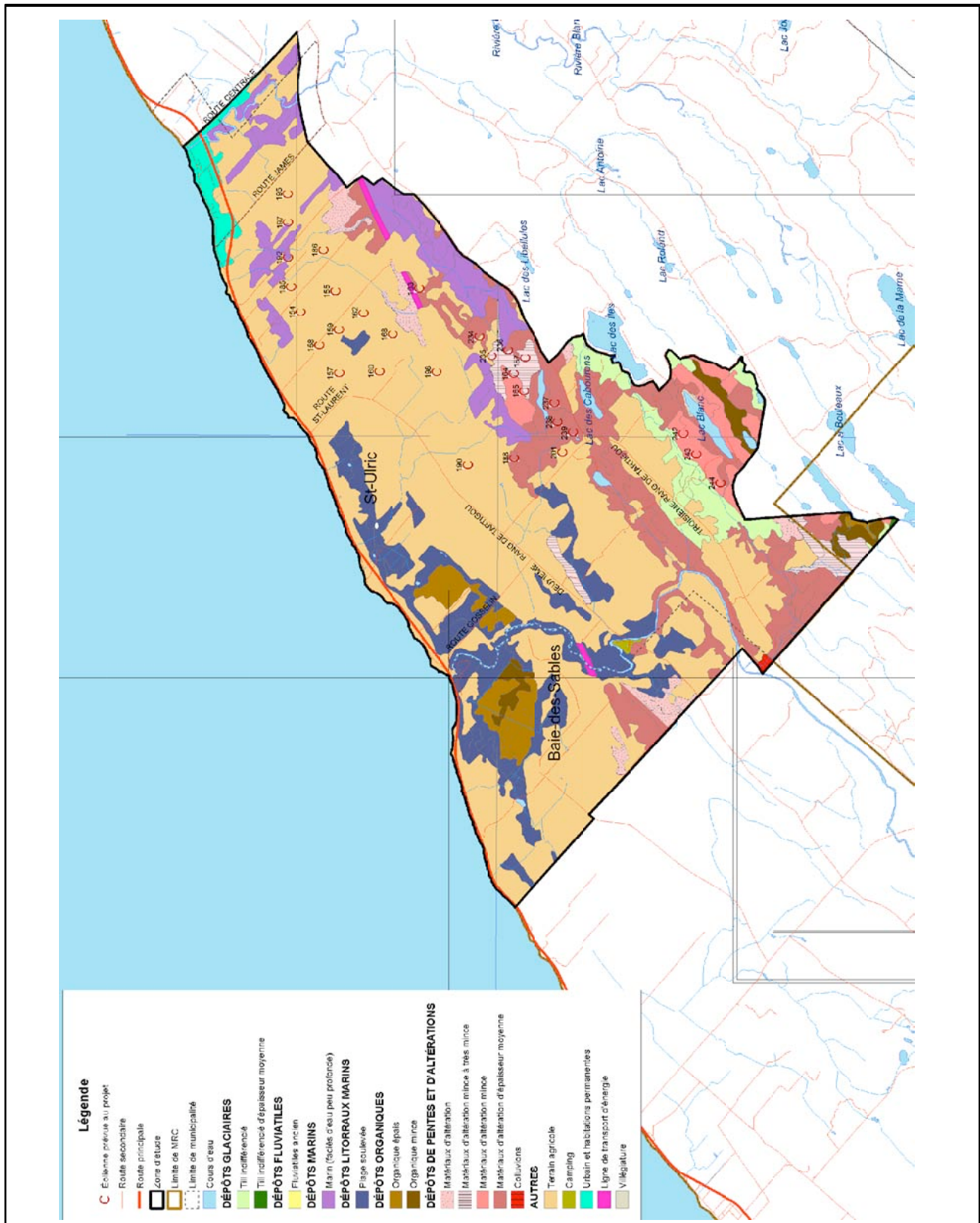


Figure 4 Dépôts meubles composant le territoire à l'étude (SNC-Lavalin inc. 2005)

apparaissent bien drainés, ce qui revient à dire que les Amérindiens avaient à leur disposition de vastes surfaces habitables le long de la plaine côtière, alors que les terrains plats étaient plus rares dans les collines environnantes.

La zone à l'étude s'inscrit à l'intérieur d'une vaste zone de végétation qui s'étend de l'Abitibi jusqu'à la pointe de Gaspé. Cette région est caractérisée par un domaine climatique de type boréal qui conditionne en partie la végétation. Celle-ci se compose principalement d'une sapinière à bouleau blanc qui tend à se développer « en altitude, dans un relief accidenté, sur des tills ou des dépôts fluvio-glaciaires » (Richard 1987 : 70). Plus près du fleuve, dans les enclaves protégées se développe, à l'occasion, une érablière à bouleau blanc. Ainsi, au point de vue de la végétation, le secteur à l'étude se présente sous la forme d'une mosaïque régionale qui offre une vaste gamme de ressources végétales, des feuillus près du fleuve jusqu'aux arbustes chétifs à proximité des sommets dénudés, en passant par une abondance de petits fruits (bleuets, fraises, gadelles, etc.). La richesse de la forêt locale permettra le développement d'une industrie forestière dès le début du XIX^e siècle, toutefois cette industrie ne deviendra dominante qu'au début du XX^e siècle.

En matière d'hydrographie, le secteur à l'étude comprend quelques rivières d'importance, notamment, la Tartigou et la Blanche. Plusieurs ruisseaux drainent également le massif appalachien et quelques lacs sont présents au sud-ouest de la zone à l'étude.

Le Bas-Saint-Laurent, surtout en aval de Rimouski, et la Gaspésie sont surtout reconnus pour la richesse de leurs eaux côtières à l'origine du peuplement eurocanadien de la région. On ne peut toutefois négliger la richesse des forêts intérieures où abondent les cervidés, ainsi que les petits et moyens mammifères. Matane, par exemple, est très tôt devenue, dès le début de la colonie française, un pôle important dans la traite des fourrures entre Européens et Amérindiens.

Maintenant, en ce qui concerne le découpage écologique, la présentation des caractéristiques de l'unité de paysage régional et du district écologique, qui englobent le secteur à l'étude, permet de résumer la description de l'environnement de la région.

« L'unité de paysage régional Rimouski correspond à la frange littorale située entre les villes de Kamouraska et de Matane. Cette portion correspond principalement à l'estuaire maritime du fleuve Saint-Laurent. Le relief est plus doux et l'amplitude moyenne beaucoup plus faible...Les dépôts marins dominant...L'unité Rimouski est comprise dans domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune. L'agriculture occupe les deux tiers de la superficie » (Robitaille et Saucier 1998 : 112).

Dans l'unité de paysage régional Rimouski, le secteur à l'étude s'inscrit à l'intérieur d'un district écologique 64 L001 (coteaux de Matane, figure 3).

2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

Il y a environ 18 000 ans, plus d'un kilomètre de glace recouvrait toute la province. Un réchauffement global du climat permit la fonte graduelle de ce glacier et c'est ainsi que vers 12 000 ans AA les rives du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et d'une partie de la Basse-Côte-Nord furent libérées de leur gangue. Pendant ce temps, le glacier subsistait un peu plus longtemps dans la région de Québec. En fait, un verrou glaciaire y a perduré pendant quelque temps empêchant les eaux salées de la mer Goldthwait de se mêler aux eaux douces du lac Vermont/Candona, un immense lac qui s'étendait de la région de Québec jusqu'au lac Champlain et au lac Ontario (Fulton et Andrews 1987).

La fonte continue du glacier permit le dégagement du « goulot de Québec », s'ensuivit la vidange du lac Vermont/Candona, une courte période où eaux douces et eaux salées se sont mariées à la hauteur de Québec. Cette masse d'eau douce glaciaire, en amont de Québec, a immédiatement été remplacée par de l'eau salée, et ce, jusqu'à la hauteur de Hull, la mer de Champlain. À cette époque, soit vers 11 000 - 10 500 ans AA, le littoral du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie est libre de glace, mais il en va tout autrement de l'hinterland où persiste encore les glaciers. Vers 10 000 ans AA, le littoral du Bas-Saint-Laurent et une bonne partie de l'hinterland sont bien dégagés, tandis que tout l'intérieur de la Gaspésie est encore englacé. Ce n'est que vers 9500-9000 ans AA que l'hinterland gaspésien sera enfin dégagé de sa gangue (figure 5).

Croulant sous le poids des glaciers, la croûte terrestre s'est enfoncée de plusieurs dizaines de mètres. C'est un creux que les mers anciennes, gonflées qu'elles étaient par l'apport en eau provenant de la fonte des glaciers, ont rapidement comblé. Débarrassée du poids des glaciers, la croûte terrestre s'est relevée, refoulant les eaux marines. Il est actuellement considéré que les plus anciennes terrasses, qui témoignent de la présence de ces mers anciennes, culminent à environ 160-180 m de plus que le niveau actuel moyen de la mer (NMM) et qu'elles datent d'environ 12 000 ans AA.

Au cours des deux premiers millénaires, soit de 12 000 à 10 000 ans AA, le continent s'est redressé très rapidement, de l'ordre de six mètres par siècle. Puis, vers 10 000 ans AA, ce taux de redressement a fléchi passant plutôt à ,04 mètres par siècle.

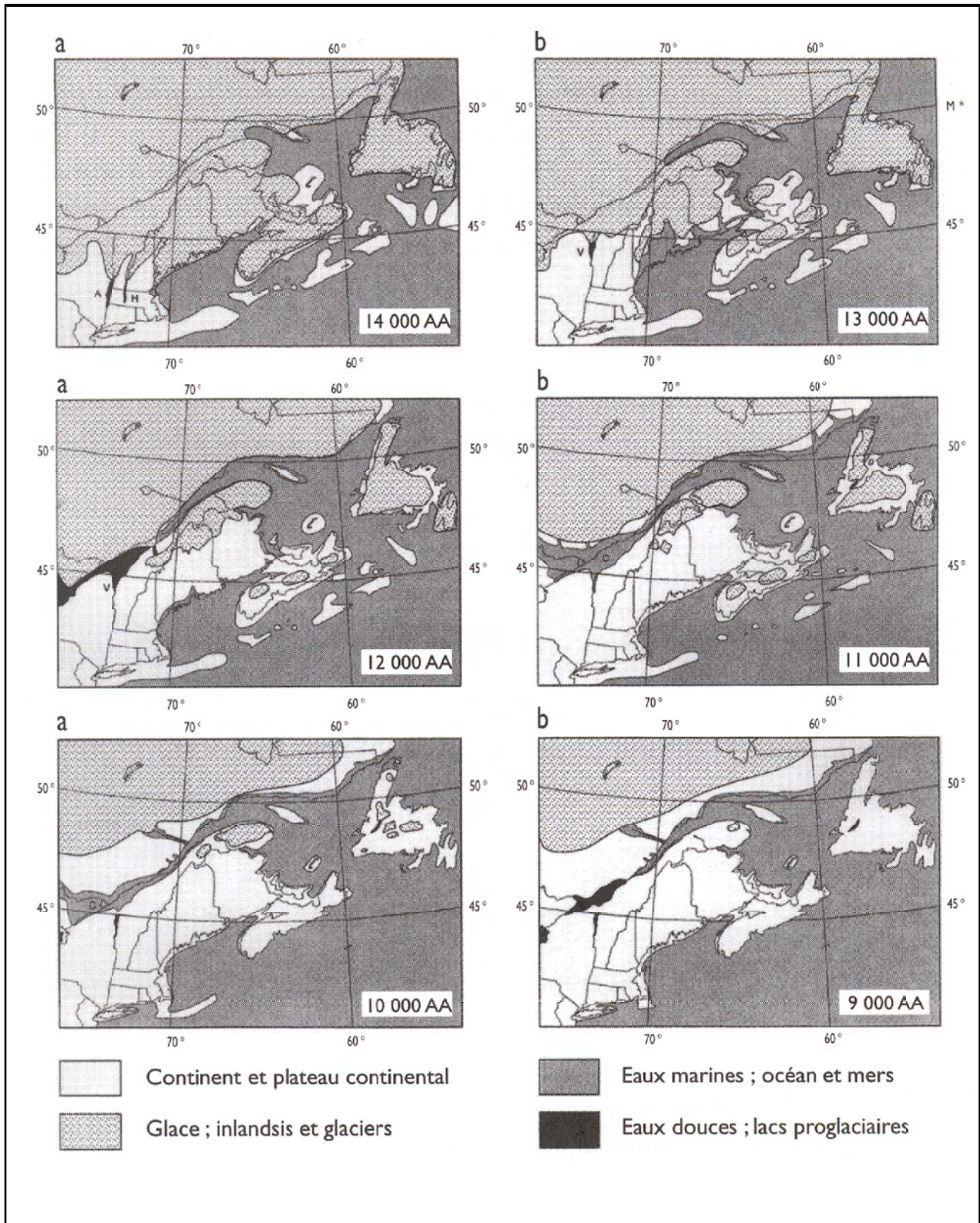


Figure 5 Les étapes de la déglaciation dans l'Est du Canada (Héty 1999 : 45)

Pendant ce temps, la toundra herbeuse qui colonisait déjà, depuis 10 500 ans AA, les régions émergées du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, sera remplacée par une pessière à cladines vers 9500 ans AA. La végétation actuelle, la sapinière à bouleau blanc, est en place depuis environ 8000 ans AA (Richard 1985).

Il a d'abord été constaté que la zone à l'étude se compose de multiples aires d'accueil assez propices à une exploitation humaine régulière (terrasses en bordure de rivières, du fleuve ou de la mer, présence de nombreux cours d'eau, dont certains permettent l'exploration de l'hinterland, une faune, tant maritime que terrestre, et une flore diversifiée et abondante). Puis, une courte revue des principales phases d'évolution de la région depuis la dernière déglaciation a permis de constater que celle-ci est habitable depuis environ 10 500 ans AA, bien qu'à cette époque le climat devait être encore rigoureux et que la végétation demeurait peu développée. Par contre, à partir de 10 000 – 9500 ans AA, plus rien n'empêche la région d'être fréquentée. Dans les prochains chapitres, on trouvera une description des principales phases de l'occupation humaine de la région à l'étude, tant amérindienne, européenne, qu'eurocanadienne. Ces présentations sont suivies d'une description du potentiel archéologique du secteur à l'étude.

3.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE

3.1 La chronologie de l'occupation amérindienne

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en 4 grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou non de poterie ou d'un type particulier d'outils, par la technologie et par des activités socioéconomiques, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité¹.

3.1.1 Le Paléoindien (12 500 à 8000 ans AA)

Au début de cette période, et probablement un peu avant, tandis que les glaciers recouvrent encore une grande partie du Canada, les premiers groupes d'autochtones franchissent le détroit de Béring, alors émergé à cause de la régression marine, et ils s'installent en Alaska et au Yukon. Peu après, la fonte du glacier dégagera un corridor reliant l'Alaska au centre des États-Unis. Ce corridor sera emprunté par certains groupes pour s'enfoncer loin au centre de l'Amérique. Pendant ce temps, d'autres ont possiblement longé, en utilisant certaines formes d'embarcations, les côtes, pour aboutir en Colombie-Britannique et dans les États du Nord-Ouest américain.

Vers 12 500 ans AA, ces Amérindiens, que l'on appelle Paléoindiens, occupent tout le sud des États-Unis. Au fur et à mesure que la fonte du glacier libère de nouveaux territoires septentrionaux et que ceux-ci deviennent habitables, les Paléoindiens les occupent. C'est ainsi qu'on les retrouve en Nouvelle-Angleterre et dans les provinces maritimes canadiennes vers 11 000 à 10 000 ans AA.

Il semble que ces premiers colonisateurs pratiquaient un vaste nomadisme, ne demeurant que très peu de temps à chaque endroit. Un nouveau territoire s'ouvrait pour eux, un territoire non habité, inconnu, dont toutes les ressources demeuraient à être découvertes. La base économique de ces gens reposait sur une exploitation intensive des grands mammifères terrestres, mais ils ont aussi exploité l'ensemble des autres ressources. Avec le temps, l'exploitation des ressources de la mer semble avoir occupé une place de plus en plus importante dans leur mode de vie.

¹ Cette présentation succincte ne considère que la région à l'étude soit la rive nord du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, de Rimouski à Gaspé.

Ces Amérindiens utilisaient des matières premières lithiques très fines, comme des cherts, pour la confection de leurs outils en pierre. Ils paraissent avoir attaché une grande importance à ces types de pierres, puisqu'ils les utiliseront souvent quelque soient les lieux fréquentés.

Le Paléoindien ancien (12 500 à 9500 ans AA)

Au lac Mégantic, des Amérindiens du Paléoindien ancien se sont installés sur une pointe de terre, composée de matériaux fins, séparant deux lacs (Chapdelaine 2004). Ce site a livré des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du Paléoindien ancien (Michaud-Neponset/Parkhill, environ 10 200 ans AA). Les interprétations préliminaires relient ce site archéologique à d'autres localisés au Maine. Ainsi, ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre, en franchissant les cols appalachiens.

Un autre site, cette fois situé dans la région de Québec, a été apparenté à une des phases ultimes du Paléoindien ancien (Crowfield, environ 10 000 à 9500 ans AA, Pintal 2002). Les reconstitutions paléoenvironnementales suggèrent que cette occupation a eu lieu alors que la butte rocheuse sur laquelle elle se trouve formait une des îles d'un archipel positionné à l'embouchure la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires ont permis d'associer ce site archéologique à un autre découvert au Vermont, près de la baie Missisquoi, à moins de 15 km de la frontière québécoise (Ritchie 1957). Sur la base de cette association, il a été proposé que ces Amérindiens fréquentaient les rivages de la mer Champlain et que c'est par cette voie maritime qu'ils ont abouti dans la région de Québec (Pintal 2004).

Les archéologues œuvrant en Nouvelle-Angleterre et en Ontario ont constaté que les sites paléoindiens anciens étaient presque toujours découverts dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et surtout, d'un marécage (Spiess et Wilson, 1987). Des sites de cette période ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes.

Le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA)

En ce qui concerne le Paléoindien récent, plusieurs sites ont été localisés au Québec, plus particulièrement dans l'Outaouais ontarien (Wright 1982), dans la région de Québec (Laliberté 1989, Pintal 2002), au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal 1987, Chalifoux 1999, Chapdelaine 1994, Dumais et Rousseau 2002, Lasalle et Chapdelaine 1990). Il semble qu'à cette époque des Amérindiens fréquentaient régulièrement les rives des mers Champlain et Goldthwait ou encore celles du lac Lampsilis. Leurs campements se trouvent souvent sur des replats ou terrasses marines localisés à proximité du fleuve, au fond de baie ou à l'embouchure de rivières relativement importantes.

Les données relatives aux emplacements choisis par les Paléoindiens récents soulignent que les rives du fleuve (ou des mers anciennes) étaient recherchées, et plus particulièrement les enclaves marines créées par les mers anciennes. Peu de données permettent de particulariser les lieux d'établissement situés à l'intérieur des terres, si ce n'est la présence possible d'une occupation le long du lac pro-glaciaire Madawaska (Témiscouata). Ce qui indiquerait une présence amérindienne à l'intérieur des terres pendant cette période.

Actuellement, c'est au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie que l'on trouve le plus de sites du Paléoindien récent au Québec. Ces sites se localisent principalement dans des environnements côtiers ou paléolacustres à des altitudes se situant entre 60 et 100 m NMM. Aux États-Unis, certains sites paléoindiens ont été trouvés à l'intérieur des terres le long des principales rivières.

3.1.2 L'Archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA)

Le concept d'Archaïque couvre une période si vaste (9 500 à 3000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'une seule culture y soit associée. D'ailleurs, la multitude et la variabilité des assemblages matériels que l'on associe à cette période témoignent de multiples trajets culturels. C'est pourquoi les archéologues subdivisent habituellement l'Archaïque en 3 épisodes : ancien (9 500 à 8000 ans AA), moyen (8000 à 6000 ans AA) et récent (6000 à 3000 ans AA).

Au cours de l'Archaïque, les Amérindiens vont s'adapter à des conditions climatiques qui se transforment continuellement. De plus en plus chaud jusque vers 6000-5000 ans AA, le

climat se refroidit légèrement par la suite. Avec la fonte du glacier qui se poursuit jusque vers 6000 ans AA et qui ouvre de nouvelles régions, les populations coloniseront des territoires de plus en plus vastes et vers 3500 ans AA le Québec aura été en grande partie exploré.

Parallèlement à cette adaptation, un processus d'identification culturelle semble s'installer. Ainsi, on observe, au fil des siècles et des millénaires, que des groupes spécifiques exploitent des environnements de plus en plus particuliers. On parle d'un Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, d'un Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent et d'un Archaïque du Bouclier dans le Subarctique.

En général, les sites archéologiques de ces diverses traditions culturelles se retrouvent dans les environnements suivants : le long du fleuve Saint-Laurent, à proximité de source d'eau douce; le long des voies majeures de circulation, comme les grandes rivières; et aussi le long des voies secondaires, les rivières plus petites, tributaires des premières. Les sites sont également abondants à proximité des vastes plans d'eau, comme les lacs.

L'Archaïque ancien (9 500 à 8 000 ans AA)

Curieusement, alors que les données relatives à l'occupation paléindienne récente s'accumulent au Québec, celles relatives à l'Archaïque ancien demeurent rares. Les raisons sous-jacentes à ce phénomène relèvent probablement des difficultés qu'éprouvent les archéologues à clairement distinguer les assemblages de cette période. Jusqu'à tout récemment, les archéologues américains du Nord-Est éprouvaient les mêmes difficultés que leurs confrères du Québec. Toutefois, l'identification de nouvelle tradition culturelle, en Ontario et au Maine, a permis de préciser la nature des occupations amérindiennes de l'Archaïque ancien. Au Maine, cette tradition se base, entre autres sur le recours à une industrie du quartz qui produit de nombreux outils unifaciaux et de rares outils bifaciaux. Dans les États du Nord-Est américain, les sépultures individuelles sont relativement abondantes et elles s'accompagnent d'un nombre élevé d'offrandes qui se présentent sous la forme d'outils polis. En Ontario, les industries lithiques sont basées sur l'usage du chert, comme au cours des périodes précédentes, et les principaux outils, bien que différents, signalent une certaine forme de continuité avec ceux produits au cours du Paléoindien.

Les données présentées précédemment sont surtout valables, à l'heure actuelle, pour la région de Québec. En effet, au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, la période archaïque est encore mal connue. Peu de sites ont été fouillés et aucun n'a pu être daté par la méthode du

14C. Les seules synthèses disponibles reposent sur des données recueillies dans les années 1970 et 1980 (Benmouyal 1987, Dumais 1988). Depuis ce temps, peu de nouvelles données ont été acquises.

Au Bas-Saint-Laurent, quelques découvertes suggèrent la présence d'assemblages anciens pouvant dater de cette période (Dumais 1988). En Gaspésie, Benmouyal divise la période archaïque en deux épisodes, l'ancien et le récent. Au cours de ces deux périodes, les populations humaines se seraient davantage orientées vers une exploitation des ressources maritimes. Pour Benmouyal, les groupes de l'Archaïque ancien et récent se différencient particulièrement au niveau de la technologie lithique utilisée. L'assemblage lithique des groupes de l'Archaïque ancien ressemble beaucoup à celui de leurs prédécesseurs paléindiens, en termes de matières utilisées et de diversité fonctionnelle des outils. La forme de certaines classes d'objets et les techniques de fabrication sont cependant différentes : pointes de projectiles qui ne sont plus taillées par pression et aux formes plus diversifiées, nouvelles formes d'outils taillés sur éclat, etc. Une plus grande variété de matières premières lithiques, comprenant probablement des matériaux exogènes (indices de l'accroissement des contacts économiques et culturels avec les régions avoisinantes), caractérise l'Archaïque récent. Les pointes de projectiles sont taillées plus grossièrement qu'avant et sont soit à pédoncule, soit de forme bipointée ou ovale. Les bifaces sont toujours populaires et les outils taillés sur éclats sont désormais plus courants (Desjardins et Frenette 1999 : 65).

Les sites archaïques connus en Gaspésie occupent des environnements similaires aux sites paléindiens, bien que leur altitude soit moins élevée. Généralement, ces sites se trouvent près du fleuve, à l'embouchure de rivières. Les rares restes fauniques découverts dans ces sites anciens témoignent d'une économie mixte, basée sur l'exploitation des ressources du littoral, autant maritime que terrestre.

L'archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA)

Les données relatives à l'Archaïque moyen sont à peu près inexistantes au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. De ce fait, elles se confondent avec celles de la période précédente. Dans le cadre de cette étude, il est considéré que la région est toujours occupée, et ce, sur des bases similaires à celles qui prévalaient auparavant. Comme les mers anciennes se retirent toujours, ces sites devraient être associés à des niveaux de terrasse inférieure à ceux

occupés auparavant. Toutefois, il est fort probable que l'hinterland, soit occupé sur une base plus régulière.

L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA)

Cette période est à peine mieux connue que la précédente, puisqu'un seul site y est associé. Il semble que les Amérindiens utilisent toujours les cherts locaux, bien qu'ils produisent alors des outils différents. En Gaspésie, il est encore difficile, sur la base des données disponibles d'associer les sites connus aux traditions définies pour le Nord-Est américain. Au Bas-Saint-Laurent, certains assemblages semblent témoigner d'une présence datant de l'Archaïque post-Laurentien (Dumais 1978).

3.1.3 Le Sylvicole ou post-Archaïque (3000 ans AA à environ 1534 ans AD)²

La période sylvicole correspond à l'introduction de la céramique dans la culture matérielle des Amérindiens. Elle coïncide également avec une phase de croissance démographique qui culminera au XVI^e siècle, date de l'arrivée des Européens en Amérique. Si, auparavant, les conditions environnementales pouvaient influencer davantage le système socioéconomique des autochtones, à partir de maintenant les relations sociopolitiques prendront le dessus. En effet, le territoire québécois étant maintenant entièrement occupé, à tout le moins fréquenté sur une base régulière, les déplacements et les échanges s'inscrivent à l'intérieur d'un réseau d'affinités et de rapports sociaux qui lentement mèneront à la définition du territoire des Premières Nations actuelles.

Comme la céramique n'est pas toujours présente dans les assemblages de cette période, on y réfère alors sous le concept de post-Archaïque. Ce concept évoque la présence d'assemblages archéologiques qui datent de l'intervalle 3000 ans AA à 1534 AD et qui ne contiennent pas de céramique. Il réfère à des occupations amérindiennes qui se distinguent de ceux de la période archaïque par leur système d'établissement.

Au cours du Sylvicole inférieur, la céramique joue un rôle secondaire et les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient auparavant. On a déjà remarqué

² On divise habituellement cette période en trois sous-ensembles, le Sylvicole ancien (3000 à 2400 ans AA), le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 1534 AD), et ce sur la base de la forme des vases en céramique. Toutefois, comme la céramique est rare dans la région à l'étude, on ne dispose pas assez d'informations pour caractériser chacun de ces sous-ensembles.

que les ressources aquatiques, surtout les poissons, semblent occuper une place grandissante dans les stratégies adaptatives des Amérindiens (Clermont et Cossette, 1991).

Le système de mobilité territoriale, qui auparavant comprenait de nombreux déplacements sur un territoire somme toute assez vaste, fera graduellement place à une mobilité plus réduite. Les Amérindiens ne s'installent pas encore à demeure en certains endroits, mais ils les fréquentent plus souvent. Ce sont là des signes d'une mise en place d'une exploitation de plus en plus intensive d'un territoire, et ce, en réponse à l'augmentation de la démographie et des rapports territoriaux plus étroits établis par certaines familles.

La céramique n'est pas toujours présente dans les assemblages, mais, lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, un col droit ou légèrement évasé, et sont très rarement décorés. Les matières premières lithiques utilisées pour la confection des outils sont souvent exotiques, reliquat probable du vaste réseau d'échanges qui semble avoir été mis en place au cours de la période antérieure.

Au cours du Sylvicole moyen, on note l'émergence d'une certaine forme de sédentarité basée sur une exploitation de plus en plus spécialisée des ressources aquatiques. Les sites sont plus abondants et les habitations plus vastes, indices d'une exploitation saisonnière récurrente des ressources locales. Cette relative sédentarité génère un usage plus diversifié des ressources locales, d'où la possibilité de découvrir des sites archéologiques dans des environnements de plus en plus variés.

La céramique, maintenant abondante, se présente sous la forme de vases ayant une forme plus globulaire, un col un peu plus étroit et un bord souvent marqué d'un parement. Les décorations sont parfois abondantes, baroques mêmes. Les fabricants d'outils ont toujours recours aux matières premières lithiques locales, mais aussi à d'autres plus exogènes.

La céramique se présente maintenant sous une forme globulaire, un col étranglé et un bord la plupart du temps marqué d'un parement. Les décorations sont souvent restreintes au bord. Les fabricants d'outils ont surtout recours à des cherts appalachiens, dont l'origine exacte reste à définir.

Pour Benmouyal, la tradition archaïque récente recouvre ce que les archéologues du Nord-est appellent plutôt le Sylvicole. Il est considéré que le mode de vie de ces Amérindiens se rapproche de celui des Micmacs de la période historique. Toutefois, trop peu de sites du Sylvicole ont été trouvés en Gaspésie pour que l'on puisse établir hors de tout doute de tels liens.

3.1.4 La période historique

À l'arrivée des explorateurs et des pêcheurs européens dans le golfe du Saint-Laurent, probablement au tout début du XVI^e siècle, le Bas-Saint-Laurent et la péninsule gaspésienne apparaissent fréquentés par au moins quatre groupes amérindiens, les Micmacs, les Malécites, les Montagnais et les Iroquoiens (figure 6).

En 1534, Cartier rencontre ces derniers dans la baie de Gaspé et les Micmacs dans la baie des Chaleurs. La présence iroquoise dans la baie de Gaspé a été interprétée de deux façons. D'un côté, il a été proposé que les Iroquoiens fréquentaient déjà, depuis un certain temps, ce secteur dans le cadre de leur migration annuelle vers des lieux de pêche exceptionnels. D'un autre côté, il est plutôt considéré que cette occupation iroquoise est récente et qu'elle découle de la présence européenne dans la région. Ainsi, les Iroquoiens auraient fréquenté la région de Gaspé non pas tant pour ses richesses halieutiques, mais surtout parce qu'il était possible d'y rencontrer des Européens et ainsi obtenir d'eux, par la traite, des biens matériels très convoités.

Quant aux Micmacs, il s'agit d'un peuple bien établi dans les provinces maritimes canadiennes et en Gaspésie. On leur reconnaît une économie étroitement axée sur l'exploitation des ressources du littoral, bien qu'ils ne négligeaient pas pour autant les ressources de l'hinterland. Le secteur à l'étude se situe sur un territoire parcouru saisonnièrement par les Micmacs (Clermont 1986). Ces derniers fréquenteront sur une base plus régulière le littoral du secteur à l'étude à la suite de l'établissement des Français, entre autres pour traiter leur fourrure en échange de biens européens.

De peuple bien établi et relativement prospère, la société micmacque sera fortement ébranlée par l'établissement des Européens en Gaspésie, puis par le développement de la société canadienne par la suite. Ainsi, il a été évalué que la nation micmacque se composait d'environ 6000 individus au XVI^e siècle et de 4000 un siècle plus tard. Quant aux « Gaspésiens », leur nombre est estimé à environ 400 en 1745 et à 250 en 1760. En 1765, il est considéré que 93 Micmacs vivent en Gaspésie (Desjardins et Frenette 1999 : 70). Cette population s'accroîtra régulièrement dans les décennies suivantes atteignant environ 600 personnes vers 1900 et plus de 2400 aujourd'hui.

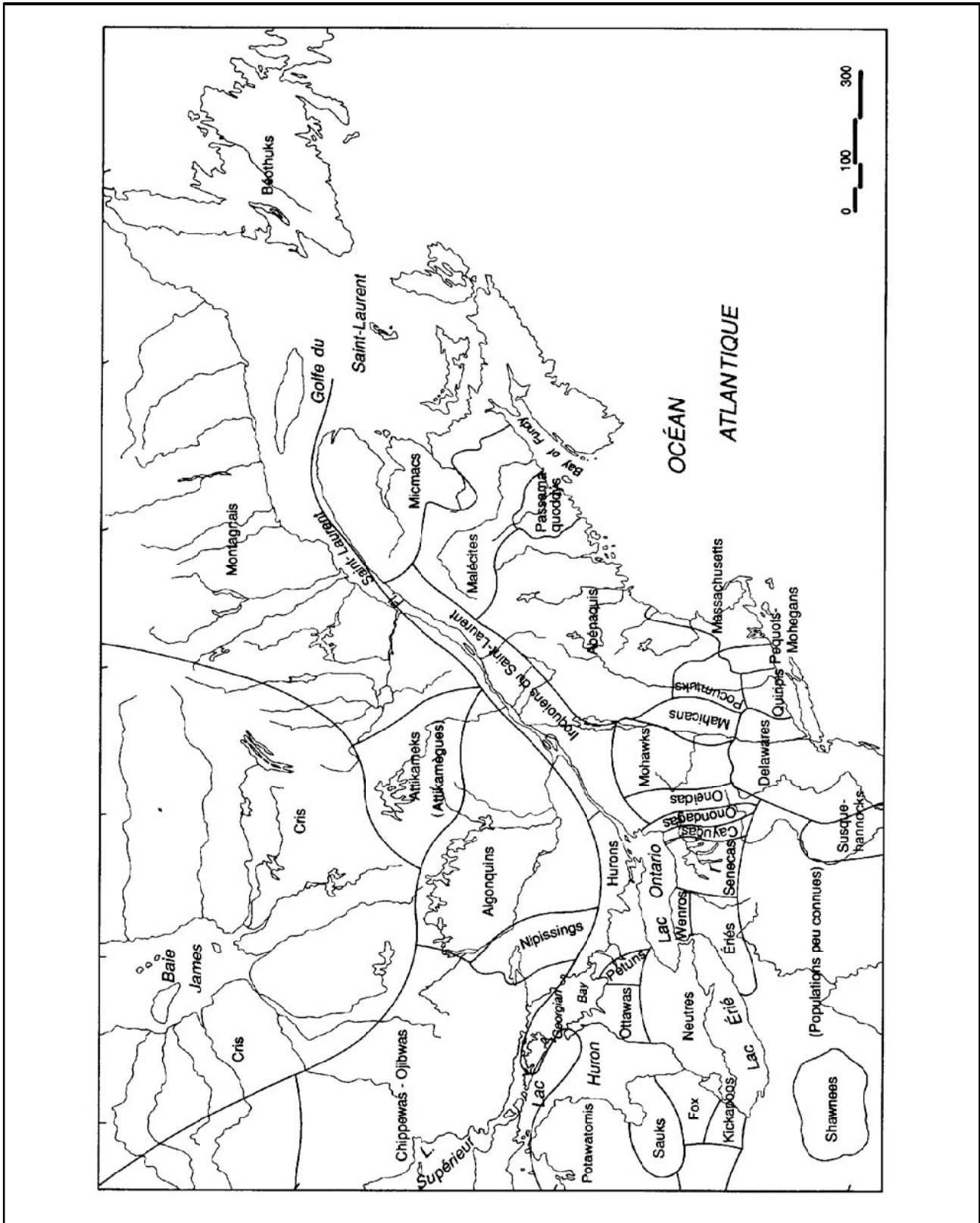


Figure 6 Populations autochtones du Bas-Saint-Laurent au XVIIe siècle (Vincent et Bouchard 1989 ; 104)

L'historique de la présence malécite au Québec est moins connu, ce n'est que récemment que les chercheurs se sont penchés sur ce sujet (Michaud 2003³). Les Malécites sont associés plus souvent au Maine et au Nouveau-Brunswick, mais ils semblent avoir occupé sur une base régulière le Bas-Saint-Laurent. Bien que surtout concentré autour des vallées de la rivière Saint-Jean et du lac Témiscouata, leur territoire s'étendait bien au-delà. En effet, les données actuelles tendent à suggérer que les Malécites fréquentaient également une bonne partie du littoral de la Côte-du-Sud et Bas-Saint-Laurent, de Lévis à Rimouski. Par rapport aux Micmacs, peuple plus maritime, leur économie semblait surtout orientée vers l'exploitation des ressources de l'intérieur (Erikson 1978). Leur présence au Bas-Saint-Laurent n'est historiquement attestée qu'à partir de la fin du XVIIe siècle.

Quant aux Montagnais, il semble qu'ils aient exploité, au moins jusqu'au XVIIIe siècle, le Bas-Saint-Laurent et une partie de la Gaspésie. Cette fréquentation des territoires méridionaux s'effectuait surtout durant l'hiver. Les relations entre les Montagnais et les autres peuples qui fréquentaient également la région, soit les Malécites et les Micmacs, demeurent peu documentés.

3.2 La chronologie de l'occupation européenne et eurocanadienne au Bas-Saint-Laurent et sur la côte nord de la Gaspésie⁴

Jacques Cartier fut l'un des premiers Européens à explorer le littoral du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Il figure aussi parmi les rares personnes du XVI^e siècle à avoir laissé un témoignage écrit, décrivant les lieux, la faune et les habitants. Champlain fit de même une cinquantaine d'années plus tard. Sans dire que la région à l'étude était alors devenue une terre de prédilection pour les Européens, ces derniers la fréquentaient alors assez régulièrement. Les pêcheurs de baleines exploitent la richesse de la faune marine de l'estuaire, mais ils en profitent aussi pour traiter avec les Amérindiens. À cet égard, les régions de Matane et de Gaspé semblent avoir toujours joué un rôle important, parce que les rivières qui y aboutissent constituent la tête d'un réseau de voies d'eau et de portages qui mène à l'intérieur des terres, et ces réseaux semblent avoir été très fréquentés par les autochtones.

³ Les discussions qui suivent sont largement inspirées de ce volume.

⁴ La majeure partie des données utilisées ici et pour le point précédent ont été extraites de Desjardins et Frenette 1999, Fortin et Lechasseur 1993.

Par la suite, le Bas-saint-Laurent, mais surtout la Gaspésie, deviendront d'importants lieux de pêche saisonnière pour les Européens, toutefois ces derniers ne chercheront pas à s'y installer avant 1650. Bien que très tôt concédées en seigneuries (1660-1700), les terres situées au-delà de Rimouski n'accueilleront que très peu de gens et ces derniers s'entendent principalement à l'exploitation des ressources du littoral et au négoce avec les Amérindiens, négligeant ainsi les ressources de l'hinterland.

De 1713 à 1760, près de 3000 personnes vivent entre Rimouski et Gaspé, surtout l'été. Les centres de développement se situent principalement autour de Rimouski, entre Gaspé et Mont-Louis, et autour de Cap-Chat/Saint-Anne-des-Monts. Malgré une activité humaine de plus en plus intense, seul le littoral est occupé sur une base régulière.

L'émergence du territoire à l'étude comme un important centre de peuplement et de production s'effectuera entre 1760 et 1870. C'est au cours de cette période, surtout au XIXe siècle, que se développe la grande industrie des pêches. C'est aussi à ce moment-là que la Gaspésie se dote des principales infrastructures institutionnelles régionales : école, système juridique, représentant politique, etc. La rareté des voies de communication limite le développement de la région qui se limite toujours au littoral.

Dans le siècle qui suit, ce territoire se transformera profondément. Certes, la pêche est toujours importante, mais l'industrie du bois deviendra le principal fer de lance de l'économie locale. Le peuplement se concentre toujours le long du littoral, mais les deuxième, troisième et, parfois, quatrième rangs, là où cela est possible, sont ouverts. L'hinterland demeure à peu près inhabité.

Les recherches cartographiques indiquent que les établissements humains étaient rares, sinon absents, dans le secteur à l'étude avant 1850. Dans de tel cas, il est considéré que l'apport de l'archéologie ne peut être que limité. Par conséquent, la valeur du potentiel archéologique eurocanadien du secteur à l'étude apparaît faible, sauf au coeur du village de Saint-Ulric où l'on trouve des éléments industriels et domestiques d'importance

Nous présentons ici, sous la forme de brèves notes, certaines données historiques relatives à Saint-Ulric⁵.

⁵ Ces notes sont principalement extraites du macroinventaire du patrimoine québécois du ministère de la Culture et des Communications du Québec, Côté et Thivierge 1977

Dates historiques importantes

- 1834 arrivée des premiers colons
- 1846 construction du premier moulin
- 1850-1860 période de pêche très abondante
- 1865 construction d'une scierie au quatrième rang, elle brûle en 1868
- 1869 érection canonique
- 1883 construction d'une scierie et d'un moulin à bardeau au deuxième rang
- 1890 peuplement des rangs de l'arrière-pays

De plus, quatre éléments patrimoniaux ont été relevés :

- moulin à scie désaffecté le long de la rivière au coeur du village;
- four à chaux le long du rang Tartigou
- croix de chemin, rang Tartigou
- croix de chemin, rivière Blanche

4.0 Le potentiel archéologique

4.1 Les travaux archéologiques effectués antérieurement et les sites connus à proximité

Trois études de potentiel ont été effectuées pour des secteurs situés à proximité de la région à l'étude (Plourde 1994, Pintal 2004B et C). L'étude de Plourde s'attarde au potentiel archéologique, tant amérindien qu'eurocanadien, des secteurs de Cap-Chat, de Baie-des-Sables, de Les Boules et de Saint-Léandre. En ce qui concerne les études de Pintal, elles couvrent également le potentiel archéologique amérindien et eurocanadien, mais cette fois des secteurs de Baie-des-Sables, de Saint-Léandre et de Matane.

Quant aux interventions archéologiques, la majorité de celles réalisées dans le district écologique 64L001 l'ont été dans un contexte d'amélioration du réseau routier québécois (Laforte 1994, Patrimoine Experts 2000, Pintal 2001, 2003). Une autre intervention a eu lieu dans le cadre du réaménagement d'un poste de la société Hydro-Québec (Ethnoscop inc. 1996). Finalement, le domaine d'implantation d'éoliennes de Baie-des-Sables a fait l'objet d'un inventaire (Pintal 2004D).

Aucune intervention archéologique n'a eu lieu à ce jour dans le secteur à l'étude et aucun site n'y a été localisé.

4.2 Les caractéristiques des zones d'accueil régionales

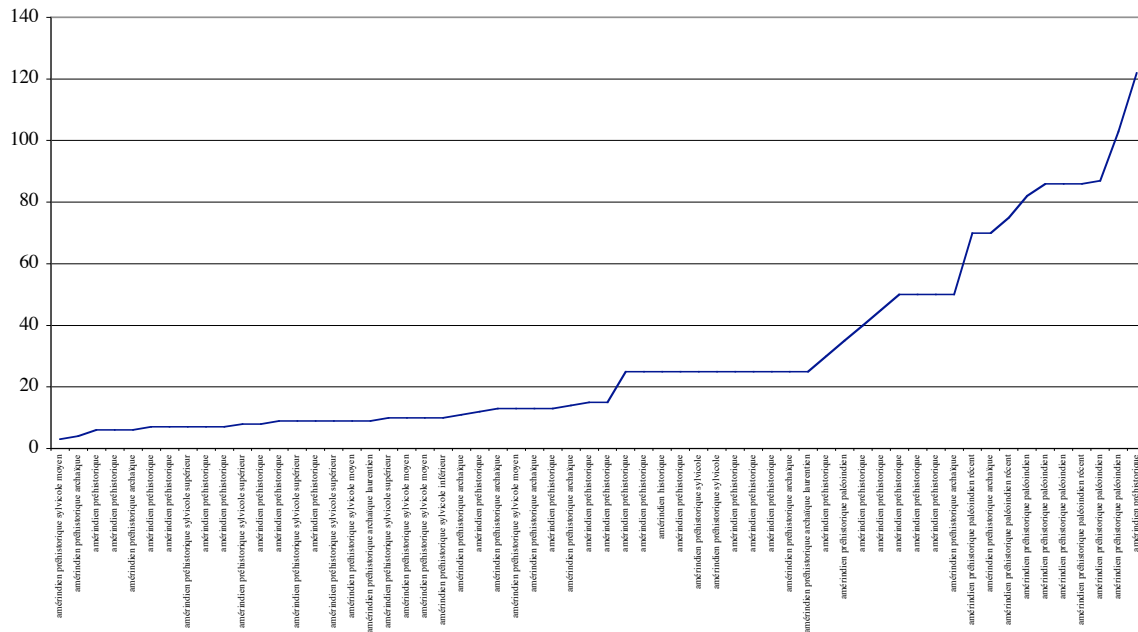
4.2.1 Caractéristiques des sites connus dans l'unité de paysage régional Rimouski

Actuellement, 98 sites archéologiques sont connus dans l'unité de paysage régional Rimouski (tableau 1). Dans cette unité de paysage, un site amérindien se trouve en moyenne à 70 m d'altitude NMM, à 4,6 km du fleuve et à environ 800 m d'une source d'eau douce, rivière, ruisseau ou lac. Dans 65 % des cas, les Amérindiens ont installé leur campement sur des dépôts marins, dans 33,3 % des cas dans des milieux où affleure la roche-mère et sur des dépôts de colluvions (1,6 %).

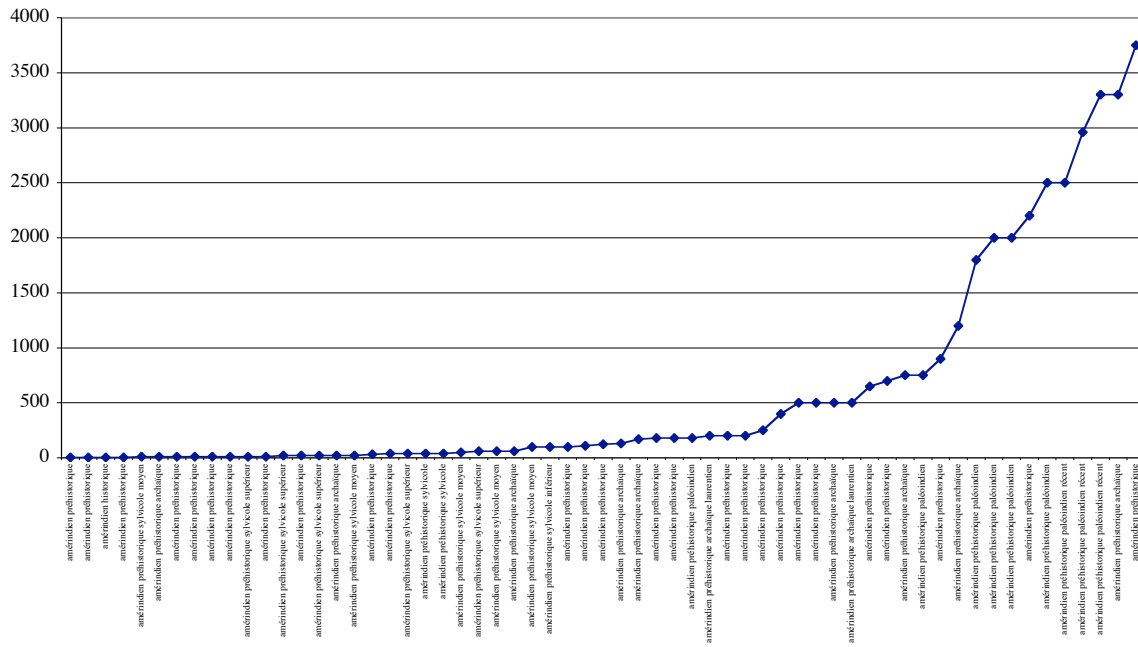
Tableau 1 Identité culturelle des sites archéologiques connus dans l'unité de paysage Rimouski

	Rimouski
Paléoindien	9
Archaïque	11
Sylvicole	13
Amérindien préhistorique	27
Amérindien historique	1
Eurocanadien 1608-1759	
Eurocanadien 1760-1799	4
Eurocanadien 1800-1899	19
Eurocanadien 1900-1950	14
Total	98

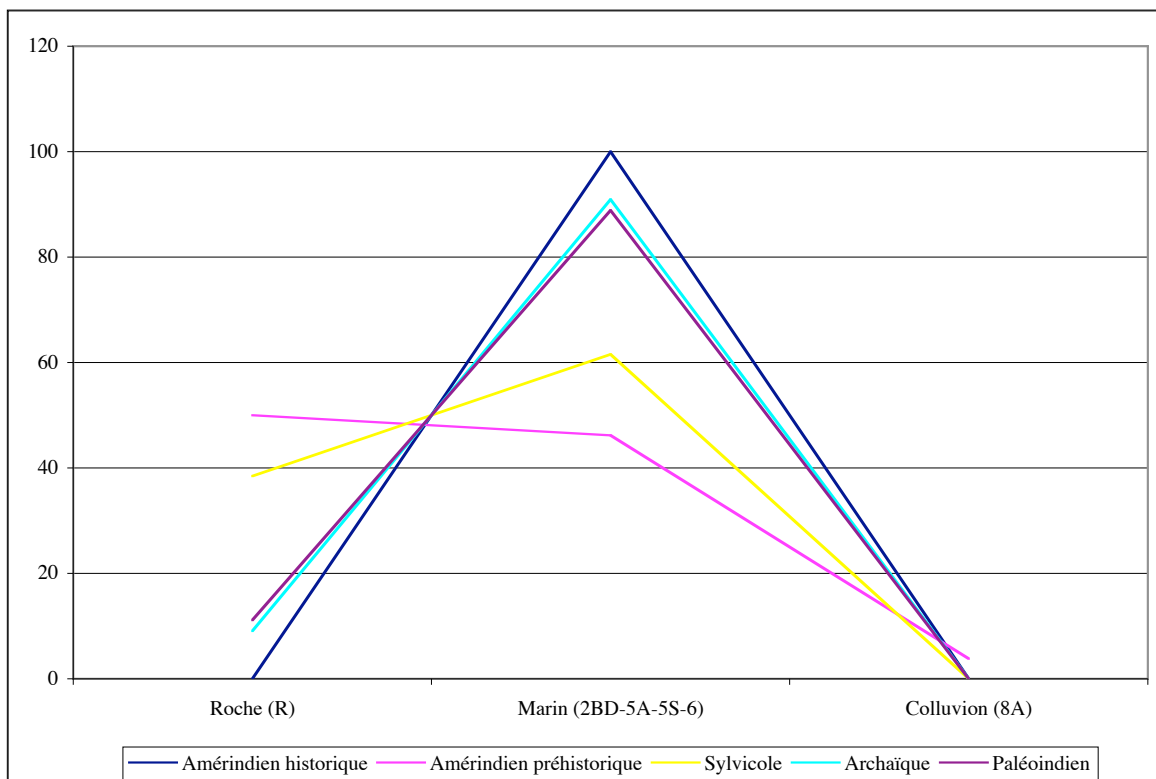
ALTITUDE MER (m)
Unité de paysage Rimouski



DISTANCE FLEUVE (m)
Unité de paysage Rimouski



Répartition des sites archéologiques en fonction des dépôts meubles



Dans cette unité de paysage, la proportion des campements installés sur des dépôts marins se compare à la proportion « naturelle » de ce type de dépôt dans l'unité de paysage Rimouski (57 %). Par contre, les Amérindiens ont choisi plus souvent un environnement où affleure la roche-mère alors que cette dernière ne compose que 5 % de l'unité⁶.

4.3 La détermination des zones de potentiel archéologique

4.3.1 Le potentiel archéologique du secteur à l'étude

Le domaine d'implantation d'éoliennes de Saint-Ulric se superpose à l'unité de paysage régional Rimouski. On y trouve une série de paléoplages marines qui s'élèvent graduellement en terrasses, jusqu'à environ plus de 100 m d'altitude NMM, presque tout le long de la façade du fleuve, qui ici jouxte la zone à l'étude. Rappelons également que les sites amérindiens, surtout les plus anciens se trouvent à des altitudes moyennes de 60-100 m NMM.

Par ailleurs, ce domaine se compose d'une abondance de dépôts marins qui, dans cette unité de paysage, accueillent la majorité des sites archéologiques. De plus, plusieurs cours d'eau traversent ce domaine, dont deux rivières d'importance, la Tartigou et la Blanche. Lorsque l'on prend en considération l'ensemble de ces données, on en arrive à proposer la présence d'une vaste zone de potentiel archéologique d'occupation amérindienne à l'intérieur des limites du secteur à l'étude (figure 7). À l'intérieur de cette vaste zone, des aires sont moins susceptibles de contenir des sites archéologiques, soit parce que les dépôts meubles y sont moins attirants, soit parce que l'on y trouve des pentes. Toutefois, la résolution des cartes, tant topographique que de dépôts meubles, ne permet pas de les distinguer nettement. Seul un inventaire au terrain permet de préciser le potentiel archéologique qui demeure avant tout théorique.

En ce qui concerne le potentiel archéologique eurocanadien, il est considéré comme faible sur la majorité du secteur à l'étude puisque le peuplement de ce dernier n'a connu son essor principal qu'après 1850. Toutefois, les deux rives de l'embouchure de la rivière Blanche sont considérées comme à fort potentiel d'occupation eurocanadienne, puisque c'est dans ce secteur que s'installent les premiers habitants à Saint-Ulric. De plus, c'est là que se

⁶ Il faut ici considérer que les inventaires archéologiques se sont surtout concentrés le long du littoral, de là une surreprésentation des sites installés sur des dépôts marins et fluviaux, les autres types de dépôt n'ayant pas toujours fait l'objet d'une grande attention.

développe le coeur proto-industriel de Saint-Ulric, avec l'établissement d'un moulin en 1846. Il en va de même pour les rives de la rivière Tartigou où les Price exploitaient, dès 1847, un chantier considérable, incluant un moulin et un quai.

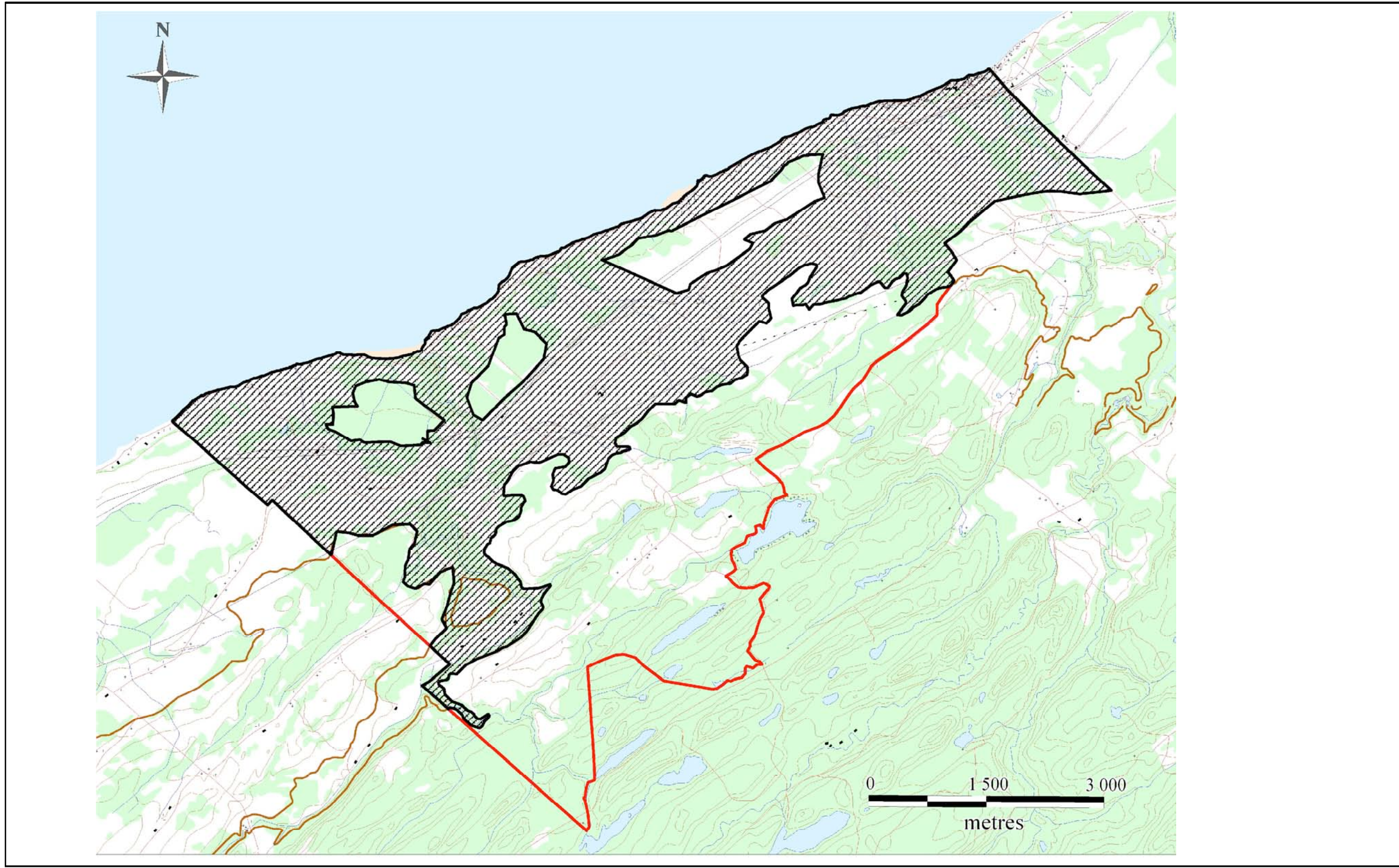


Figure 7 Localisation des zones de potentiel archéologique

CONCLUSION

Source d'impacts

La construction des chemins d'accès, des bases des éoliennes et des centres d'entretien peut perturber des sites archéologiques.

Analyse des impacts

Aucun site archéologique n'est actuellement connu à l'intérieur du périmètre du secteur à l'étude.

Cette étude en arrive à la conclusion que le potentiel archéologique eurocanadien est fort à l'embouchure des rivières Tartigou et Blanche. Ailleurs, le potentiel archéologique eurocanadien est considéré faible ou nulle puisque cette région n'a commencé à être peuplée que vers 1850 et, qu'habituellement, les éoliennes sont installées assez loin des voies de communication et des lieux habités, là où se localise habituellement le plus fort potentiel archéologique pour cette période.

Le potentiel archéologique amérindien est élevé pour une zone qui couvre une forte proportion du secteur à l'étude. En effet, ce dernier présente des caractéristiques qui épousent étroitement les paramètres environnementaux encadrant la localisation des sites archéologiques connus dans la région.

Mesures d'atténuations particulières

Comme l'étude de potentiel archéologique est avant tout théorique, il importe de la vérifier au terrain, par le biais d'un inventaire préalable à toute construction. Cet inventaire peut prendre l'aspect d'une inspection visuelle des aires érodées ou des surfaces fraîchement labourées ou encore de sondages à la pelle dans les surfaces intactes. Ces inventaires devraient se restreindre aux zones de potentiel identifiées, et ce, uniquement si des travaux doivent avoir lieu à l'intérieur de ces zones.

OUVRAGES CITÉS

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC

2005 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique. Québec

BENMOUYAL, J.

1987 Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

BURKE, A. L.

2002 « *Les carrières du Paléoindien récent à La Martre et la géologie du chert du mélange de Cap-Chat* ». Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXXII (3) : 91-99.

CÉRANE inc.

1992 Poste Sainte-Anne-des-Monts et sa ligne d'alimentation à 69kv: Étude de potentiel archéologique. Rapport inédit remis à Hydro-Québec, lignes de répartition, région Montmorency.

CHALIFOUX, É.

1999 « *Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre* » Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIX (3) : 77-93.

CHAPDELAINÉ, C.

2004 « *Des chasseurs de la fin de l'ère glaciaire dans la région du lac Mégantic: découverte des premières pointes à cannelure au Québec* ». Recherches amérindiennes au Québec vol. XXXIV (1):3-20.

CHAPDELAINÉ, C. (Sous la direction de)

1994 Il y a 8000 ans à Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 22, Québec.

CLERMONT, N.

1986 « *L'adaptation maritime au pays des Micmacs* » Martijn, C. A. (Sous la direction de) Les Micmacs et la mer : 2-64. Recherches amérindiennes au Québec, Signes des Amériques 5, Montréal.

CLERMONT, N. et E. COSSETTE

1991 « *Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec* ». Journal canadien d'archéologie 15 : 35-44.

CÔTÉ, R. et M. THIVIERGE

1977 Macro-inventaire, rapport historique, comté de Matane. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.

- DUCRUC, J.P.
1998 Inventaire du capital-nature de la Moyenne- et Basse-Côte-Nord. Rapport synthèse. Ministère de l'Environnement, Service des inventaires écologiques. Rapport inédit remis à Environnement Canada, Environnement Québec, Hydro-Québec. Québec.
- DUMAIS, P.
1988 Le Bic Images de neuf mille ans d'occupation amérindiennes. MCCQ, Dossiers 64, Québec
- DUMAIS, P. et G. ROUSSEAU
2002 « *De limon et de sable: une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (ClEe-9), au Témiscouata* ». Recherches amérindiennes au Québec, vol XXXII (3):55-75.
- ERIKSON, V. O.
1978 « *Maliseet-Passamaquoddy* ». Trigger, B. G (ed) Handbook of North American Indians: 123-136. Smithsonian Press, Washington.
- FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS
1987 La calotte glaciaire laurentidienne, Géographie physique et quaternaire, vol XLI, 2
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC
2005 Cartes 22 B/11, B/12, 22 B/13 et 22 B/14. ISAQ, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.
- LAFORTE, E.
1994 Inventaire archéologique Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Saguenay - Lac-Saint-Jean. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec, Québec.
- LALIBERTÉ, M.
1992 CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.
- LASALLE, P. et C. CHAPDELAIN
1990 « *Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada* » in N. P. Lasca et J. Donahue (dir.) *Archaeological Geology of North America*: 1-19, Geological Society of America, Centennial Special Volume 4, Boulder Colorado.
- MARQUIS, R.
1994 « *Caractérisation microscopique, origine géologique et provenance du chert taillé sur le site DcEd-1 à Rimouski* ». In Il y a 8000 ans Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. Paléo-Québec 22.

MICHAUD, G.

2003 Les gardiens des portages. L'histoire des Malécites du Québec. Les Éditions GID, Québec.

PARENT, M., J.-M. M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE

1984 « *Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP* », Recherches amérindiennes au Québec 15 (1-2) : 17- 37.

PATRIMOINE EXPERTS

2000 Inventaire archéologique, direction du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/îles de la Madeleine. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec, Québec.

PINTAL, J.-Y.

2000 « *Le peuplement initial du Québec, le cas de l'embouchure de la rivière Chaudière* » in ARCRA, semaine de l'archéologie, 1999, Université de Montréal, Montréal.

2001 Inventaire archéologique, direction du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/îles de la Madeleine. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec, Québec.

2002 « *De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière* ». Recherches amérindiennes au Québec.

2003 Inventaire archéologique, direction du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/îles de la Madeleine. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec, Québec.

2004a A Mari usque ad Mare, A Paleoindian and Early Archaic Sequence from the Strait of Quebec. Conférence prononcée lors du colloque de la Society for American Archaeology, Montréal.

2004b Étude de fatalité pour cinq projets éoliens. Étude remise à Hélimax inc., Montréal.

2004c Parc éolien Saint-Ulric/Saint-Léandre, étude de potentiel archéologique. Étude remise à SNC-Lavalin inc., Lévis.

2004d Parc éolien de Baie-des-Sables, inventaire archéologique. Rapport inédit remis à Hélimax inc. Montréal.

PLOURDE, M.

1994 Étude de potentiel archéologique. Parc éolien de la Gaspésie, projet 996-200. Rapport inédit remis au groupe Écotone.

RICHARD, P.J.H.

1985 Le couvert végétal du Québec-Labrador et son histoire postglaciaire, Notes et documents, no 87-01, département de géographie, université de Montréal, Montréal.

1987 Le couvert végétal au Québec-Labrador et son histoire postglaciaire. Notes et documents, département de géographie, Université de Montréal, no 87-01.

RITCHIE, W. A.,

1957 Traces of early Man in the Northeast. Bulletin number 358, New York State Museum and Science Service, New York.

ROBINSON, B. S.

1992 « *Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region : Mortuary and Technological Patterning*, » in B. S. Robinson, J. B. Petersen et A. K. Robinson (éds) Early Holocene Occupation in Northern New England, Occasional Publications in Maine Archaeology no. 9 : 63-116.

ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER

1998 Paysages régionaux du Québec méridional, les Publications du Québec, Québec

SERVICES DES INVENTAIRES FORESTIERS

1991 Carte 22B. Échelle 1 : 250 000 et 1 20 000. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.

SPIESS, A. E. et D. B. WILSON

1986 Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.

TREMBLAY, P. et P.-A. BOURQUE

1991 Carte touristique Géologie du sud du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Québec.

TURGEON, L.

1994 « *Vers une chronologie des occupations basques du Saint-Laurent du XVIe au XVIII siècle* », Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIV, no. 3.